INITIALES DU MAIRE
5292
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

À une séance ordinaire du CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-LEBEL, tenue le lundi 08 décembre 2014 à 20h et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Normand Morin,

Et les conseillers suivants :
Monsieur Jean-Claude Cassista
Madame Cécile R. Gagnon
Monsieur Dany Lafontaine
Madame Lise Arsenault
Monsieur Jacques Ferland

Formant quorum sous la présidence du maire

Madame Nadia Allard, directrice générale est également présente

Est absent, Monsieur Jean-Denis Vachon.

Son honneur le maire fait l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à laquelle le quorum est constaté.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mot du maire
4. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2014
5. Dépôt de la correspondance de novembre 2014
6. Adoption du bordereau de chèques #14-11 et liste des transferts budgétaires
7. Engagement des dépenses et autorisation de paiement
8. Dépôt des prévisions budgétaires 2015
9. Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2015
10. Fermeture des bureaux municipaux pour la période des fêtes
11. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
12. Dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil municipal
13. Dossiers en perception
14. Location d'un chargeur John Deere modèle 544K / Équipements Sigma
15. Programme emploi d'été Canada 2015
16. Demande d'éclairage public face au 900 Granier
17. Enrochement de protection – rue Chouinard – Avenant #1
18. Mandat à Tremblay Bois Mignault Lemay / Avis de recours
19. Adoption du règlement 458-2014 / Abrogeant les règlements 432-2012 et 445-2013 (Rémunération des pompiers)
20. Avis de motion / 2014-09 – Budget 2015
21. Avis de motion / 2014-10 – Service de la protection contre les incendies
22. Affaires nouvelles
23. Fermeture des affaires nouvelles
24. Période de questions
25. Levée de la séance

INITIALES DU MAIRE
5293
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2014-12-248 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour présenté par la directrice générale :

En retirant le point 16 « Demande d'éclairage public face au 900 Granier »

En ajoutant aux affaires nouvelles :

a) Inscription à la campagne 2015 du Défi Santé 5/30 équilibre, volet municipalités et familles

b) Hydro-Québec – Lettre d'intérêt pour le changement des lumières de vers l'éclairage au DEL

c) Changement de statut d'emploi pour madame Kathleen Otis

Et en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

MOT DU MAIRE

Le maire, monsieur Normand Morin, présente à la population son mot pour le mois de décembre 2014. Il est surtout question :

- Souhaits pour des joyeuses fêtes
- Dossier érosion des berges
- Projet Rolodune
- Lumières de rues au DEL
- Station de pompage (problème avec le puits)
- Évaluation municipale en vigueur pour 2015
- Dossier des parcs
- Rapport LVM
- Dossier amiante au 830 Granier

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5294
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2014-12-249 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 NOVEMBRE 2014

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller Jean-Claude Cassista et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du 10 novembre 2014, tel que déposé par la directrice générale.

RÉS : 2014-12-250 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DE NOVEMBRE 2014

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de la correspondance du mois de novembre 2014 telle que soumise par la directrice générale.

RÉS : 2014-12-251 ADOPTION DU BORDEREAU DE CHÈQUES NUMÉRO 14-11 ET LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT QU'un certificat de disponibilité de fonds a été émis par la directrice générale relativement au bordereau de chèques numéro 14-11 totalisant **304 564,84 $** incluant les déboursés du mois au montant de **183 355,62 $** et les comptes à payer au montant **121 209,22 $**;

CONSIDÉRANT la liste des transferts budgétaires déposée.

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt du bordereau de chèques numéro 14-11 du mois de novembre 2014.

D'ADOPTER la liste de transferts budgétaires déposée pour le mois de novembre 2014.

INITIALES DU MAIRE
5295
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2014-12-252 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Lise Arsenault et adopté à la majorité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire l'engagement suivant :

	DESCRIPTION		MONTANT
Commission scolaire de l'Estuaire	Lettrage Municipalité de Pointe-Lebel sur l'édifice municipal		1 800,00 $

D'AUTORISER la directrice générale à faire le paiement pour les factures suivantes :

	DESCRIPTION	#FACTURE	MONTANT
Nadia Allard	Frais déplacement octobre et novembre		69,60 $
Dessau inc.	Étude de débit et concept préliminaire eaux usées	900148733	14 629,42 $
Entreprises Jacques Dufour et fils inc.	Travaux de rapiéçage	48124	80 088,72 $
Équipements Sigma	Location chargeur pour novembre	73599	4 484,03 $
Josée Gagnon	Frais déplacement novembre		34,04 $
H2O Innovations	Location 21 novembre au 20 décembre	74424	5 748,75 $
Annie Métivier	Frais déplacement novembre		13,80 $
Yannick Ross	Frais déplacement novembre		13,80 $
Julie Simard	3e versement règlement d'urbanisme	213	4 920,93 $
Érik St-Gelais	Frais déplacement novembre		55,20 $

Madame Cécile R. Gagnon, conseillère se prononce contre l'engagement de dépense, car elle trouve cet item trop dispendieux.

RÉS : 2014-12-253 DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

DE fixer, au ***15 décembre 2014 à 20 h***, une session spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015 et du plan triennal des immobilisations 2015-2016 et 2017.

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5296
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2014-12-254 **CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL POUR L'ANNEE CIVILE 2015**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaire du conseil municipal pour 2015.

Calendrier des séances du conseil 2015

19 janvier 2015	9 février 2015	9 mars 2015
13 avril 2015	11 mai 2015	8 juin 2015
6 juillet 2015	24 août 2015	14 septembre 2015
13 octobre 2015 (mardi)	9 novembre 2015	14 décembre 2015

Le conseil siège dans la salle des délibérations du Conseil, à la salle Rosaire-Bossé située au 365 de la rue Granier à Pointe-Lebel, à compter de 20:00 heures.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

RÉS : 2014-12-255 **FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le bureau municipal soit fermé du 19 décembre 2014 (12h30) au 4 janvier 2015 inclusivement.

Un avis public sera fait à cet effet sur notre site Internet.

RÉS : 2014-12-256 **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal doivent, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant ses intérêts pécuniaires;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous rempli leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires;

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER pour dépôt les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de Pointe-Lebel.

INITIALES DU MAIRE
5297
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2014-12-257 DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QU'avec l'adoption d'un code d'éthique pour les membres du conseil municipaux, en décembre 2011, la directrice générale doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et qui excède la valeur visée par le Code d'éthique et de déontologie des élus.

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt dudit registre public.

RÉS : 2014-12-258 DOSSIERS EN PERCEPTION

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

DE MANDATER le maire et la directrice générale pour qu'ils soient autorisés à procéder, avec des recours légaux, à faire la perception des taxes dues en 2014 et les années antérieures ;

DE MANDATER également, monsieur Bernard Lévesque, huissier, pour qu'il puisse prendre les recours légaux afin de percevoir les sommes dues des comptes de taxes en souffrance avec tous les frais s'y rattachant.

RÉS : 2014-12-259 LOCATION D'UN CHARGEUR JOHN DEERE MODÈLE 544K / ÉQUIPEMENTS SIGMA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel désire faire la location d'un chargeur sur roues du 1er janvier au 15 avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE seulement Les Équipements Sigma inc. ont fait parvenir une cotation à cet effet;

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire la location d'un loader sur roues John Deere 544 K 2014 auprès de Les Équipements Sigma inc. au coût de 3 900$ / mois, plus taxes.

QUE la durée de la location soit du 1er janvier au 15 avril 2015.

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5298
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2014-12-260 PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2015

CONSIDÉRANT QUE du 1er décembre 2014 au 30 janvier 2015 débute la période pour les demandes de financement pour les employés d'été d'Emplois d'été Canada 2015.

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Lise Arsenault et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire la demande de financement pour :

- Commis de bureau 8 semaines – 35 heures semaines
- 4 Moniteurs de terrains de jeux / 8 semaines – 40 heures semaine
- 1 Coordonnateur pour les terrains de jeux / 8 semaines - 40 heures semaine
- 1 Responsable de l'embellissement / 8 semaines - 35 heures semaine

RÉS : 2014-12-261 ENROCHEMENT DE PROTECTION – RUE CHOUINARD – AVENANT N^{O} 1

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution 2012-09-144, le conseil a mandaté le Groupe-conseil TDA pour la préparation du texte de l'appel d'offres, des plans et devis de soumissions et une estimation des coûts de niveau plans et devis définitifs et ce, pour la demande d'aide financière suite aux grandes marées 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE suite à la rencontre du 28 octobre dernier, le Groupe-conseil TDA a fait parvenir une proposition sous forme d'un avenant d'ingénierie, au mandat déjà octroyé, permettant de compléter ce mandat selon les prescriptions techniques de monsieur Yann Ropars, tel que précisé lors de ladite rencontre ;

CONSIDÉRANT QUE pour cet avenant, un montant de 4 705 $, plus taxes, est demandé.

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Lise Arsenault et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la proposition du Groupe-conseil TDA, en date du 21 novembre 2014 et au coût de 4 705 $, plus taxes, pour l'avenant n°1 et ce, afin de compléter le mandat octroyé en septembre 2012.

INITIALES DU MAIRE
5299
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2014-12-262 MANDAT À TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY / AVIS DE RECOURS

CONSIDÉRANT l'avis de recours, à la Régie du logement, déposé par monsieur Gino Boucher, le 24 novembre 2014 ;

CONSIDÉRANT QUE la date pour l'audition de cette affaire devant la Régie du logement n'est pas encore connue ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit être représentée par un avocat.

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et adopté à la majorité des conseillers présents :

DE MANDATER les avocats de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay afin de représenter la Municipalité de Pointe-Lebel devant la Régie du logement pour ce dossier et à signer tout document visant à régler ce dossier hors, le cas échéant.

Monsieur Jacques Ferland, conseiller, se prononce contre cette résolution à cause des dépenses qui pourraient être engagées au niveau des déplacements pour se rendre dans la région. Il mentionne que l'on pourrait prendre une firme locale.

RÉS : 2014-12-263 ADOPTION DU RÈGLEMENT 458-2014 / ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 432-2012 ET 445-2013 (RÉMUNÉRATION DES POMPIERS)

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté une politique de conditions de travail pour promouvoir l'harmonie dans les relations entre les municipalités de Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Ragueneau et leurs pompiers à temps partiel, d'assurer de part et d'autre un rendement loyal et honnête, la protection de la personne et de la propriété et aussi d'établir des conditions qui rendent justice à tous;

CONSIDÉRANT QUE cette politique entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2015.

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil 10 novembre 2014 ;

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le *Règlement numéro 458-2014* abrogeant les règlements 432-2012 et 445-2013 concernant la rémunération des pompiers de la municipalité de Pointe-Lebel soit adopté.

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE

5300

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

AVIS 2014-09 **AVIS DE MOTION / BUDGET 2015**

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par madame Cécile R. Gagnon, conseillère municipal, qu'il sera présenté, à une prochaine séance, un règlement concernant l'imposition des taxes municipales et des tarifs pour l'année financière 2015.

AVIS 2014-10 **AVIS DE MOTION / SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par monsieur Dany Lafontaine, conseiller municipal, qu'il sera présenté, à une prochaine séance, un règlement concernant le service de la protection contre les incendies

RÉS : 2014-12-264 **INSCRIPTION À LA CAMPAGNE 2015 DU DÉFI SANTÉ 5/30 ÉQUILIBRE, VOLET MUNICIPALITÉS ET FAMILLES**

CONSIDÉRANT QUE la campagne 2015 du Défi Santé 5/30 Équilibre, volet Municipalités et familles s'amorcera bientôt;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire participer à ladite campagne.

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Lise Arsenault et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité confirme sa participation à la campagne 2015 du Défi 5/30 Équilibre, volet Municipalités et familles.

QUE la municipalité s'engage à :

- Faire la promotion de l'inscription au Défi 5/30 Équilibre et soutenir les familles qui le relèvent;
- Faire connaître et rendre plus accessible ses infrastructures, ses équipements et ses services de sports et de loisirs;
- Déposer un projet d'environnement favorable aux saines habitudes de vie réalisé dans son milieu cette année.

INITIALES DU MAIRE
5301
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2014-12-265 **HYDRO-QUÉBEC – LETTRE D'INTÉRÊT POUR LE CHANGEMENT DES LUMIÈRES DE RUES VERS L'ÉCLAIRAGE AU DEL**

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la municipalité de Pointe-Lebel adhère au programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec pour le changement des lumières de rues vers l'éclairage au DEL;

ET AUTORISE madame Nadia Allard, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant ce programme.

RÉS : 2014-12-266 **CHANGEMENT DE STATUT D'EMPLOI POUR MADAME KATHLEEN OTIS**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution 2014-09-197 madame Kathleen Otis a été engagée à titre de remplaçante au poste de secrétaire-réceptionniste;

CONSIDÉRANT le retour de madame Geneviève Tremblay, de son congé de maladie, depuis le 8 décembre 2014;

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPORTER un changement de statut d'emploi pour madame Kathleen Otis comme surnuméraire à l'administration au lieu de remplaçante comme secrétaire-réceptionniste.

QUE le taux horaire de madame Otis sont celles de la classe 3, plus avantages sociaux.

RÉS : 2014-12-267 **FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

DE fermer les affaires nouvelles.

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5302
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les gens dans la salle à poser leurs questions.

Il est surtout question :

- Problématique sur la rue Martin et au bout de la 1re rue ;
- Lumière du dépanneur Chez Mimi ;
- Facture de Tremblay Bois Mignault Lemay pour la demande d'accès de monsieur Mario Paquet
- Remerciements de monsieur Laurie Gauthier pour l'appui au projet Rolodune ;

RÉS : 2014-12-268 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont dûment été traités.

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE séance soit et est levée à 21h50.

Normand Morin,
Maire

Nadia Allard,
Directrice générale